

# Déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été rédigée le 22/04/2025 pour le site <https://www.vitre.bzh/>.

Elle est valide dès sa publication, doit être actualisée après 3 ans, à la suite de modifications majeures du site, ou 18 mois après une nouvelle version du référentiel.

## Vitré s'engage

Vitré s'engage à rendre ses sites internet, applications mobiles, intranet, extranet et ses progiciels accessibles conformément à l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Nous valorisons l'inclusion et la diversité, et nous nous assurons que notre site Web : <https://www.vitre.bzh/> est accessible à tous, notamment aux personnes en situation de handicap.

Dans cette démarche d'accessibilité numérique, nous collaborons avec [Accessiway](#).

Nous sommes résolument engagés envers un web pour tous. Nous aspirons, dans une vision à long terme et responsable, à répondre pleinement aux exigences réglementaires, notamment le [RGAA 4.1.2](#) et à la norme européenne [EN 301 549](#).

A cette fin, la Ville de Vitré, avec l'aide de ses prestataires, s'engage à mettre en œuvre les correctifs nécessaires dans une démarche d'amélioration continue

## État de conformité

Le site Web : <https://www.vitre.bzh/> possède un taux d'accessibilité de **66.67%** et est donc **partiellement conforme** avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA 4.1.2).

## Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé le 22/04/2025 par [AccessiWay](#) révèle que 66.67% des critères du RGAA version 4.1.2 sont respectés.

Détails des résultats :

- Nombre de critères conformes : 44
- Nombre de critères non conformes : 22
- Nombre de critères non applicables : 40

## Contenu non accessible

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

### Non conformité

- 1.2 : Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- 1.8 : Chaque image texte porteuse d'information, en l'absence d'un mécanisme de remplacement, doit si possible être remplacée par du texte stylé. Cette règle est-elle respectée (hors cas particuliers) ?
- 3.2 : Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- 3.3 : Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs

d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?

- 5.3 : Pour chaque tableau de mise en forme, le contenu linéarisé reste-t-il compréhensible ?
- 5.4 : Pour chaque tableau de données ayant un titre, le titre est-il correctement associé au tableau de données ?
- 5.6 : Pour chaque tableau de données, chaque en-tête de colonnes et chaque en-tête de lignes sont-ils correctement déclarés ?
- 6.1 : Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?
- 7.1 : Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- 7.5 : Dans chaque page web, les messages de statut sont-ils correctement restitués par les technologies d'assistance ?
- 9.1 : Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- 9.3 : Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?
- 10.5 : Dans chaque page web, les déclarations CSS de couleurs de fond d'élément et de police sont-elles correctement utilisées ?
- 10.6 : Dans chaque page web, chaque lien dont la nature n'est pas évidente est-il visible par rapport au texte environnant ?
- 10.7 : Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?
- 10.11 : Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans avoir recours à la fois à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une 2 - Hauteur de 256px ou à un défilement horizontal pour une fenêtre ayant une largeur de 320px (hors cas particuliers) ?
- 11.5 : Dans chaque formulaire, les champs de même nature sont-ils

regroupés, si nécessaire ?

- 11.10 : Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?
- 11.11 : Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il accompagné, si nécessaire, de suggestions facilitant la correction des erreurs de saisie ?
- 11.13 : La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?
- 12.8 : Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?

## Dérogations pour charge disproportionnée

Aucun contenu à mentionner

## Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Aucun contenu à mentionner

## Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 22/04/2025.

## Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5
- CSS
- Javascript

## Environnement de test

### Systemes d'exploitation

- Apple Mac Os X 13.4
- Microsoft Windows 11
- Apple Ios 16
- Google Android 15

### Navigateurs et softwares

Dans les dernières versions disponibles sur les différents systèmes d'exploitation :

- Google Chrome
- Windows Edge
- Safari
- Brave
- Adobe Acrobat Reader / Preview on Mac (pour PDFs uniquement)

### Outils pour évaluer l'accessibilité

- Emulations de souris, loupes et claviers à l'écran des différents systèmes.
- Voiceover (Apple systems uniquement)
- Talkback (Android uniquement)
- NVDA 2024 et Freedom scientific Jaws 2022 (PC systems uniquement)
- Tanaguru webext RGAA4
- Assistant RGAA
- Outils d'évaluations graphiques présentes sur les différents systèmes (couleurs, contrastes, sous-titres, etc.)

## Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

Contenu à reporter dans la page d'accessibilité

- [- Page d'accueil](#)
- [Mentions légales](#)
- [Plan du site](#)
- [Résultats de recherche](#)
- [Agenda](#)
- [Camping municipal](#)
- [Bistrot mémoire](#)
- [infos pratique](#)
- [Demande de stage](#)

## Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable de l'accessibilité de **Vitré** pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

## Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site et qu'après nous l'avoir signalé vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Écrire un message au [Défenseur des droits \(nouvelle fenêtre\)](#)
- Contacter le délégué du [Défenseur des droits dans votre région \(nouvelle fenêtre\)](#)
- Envoyer un courrier (gratuit, ne pas mettre de timbre) :

Défenseur des droits  
Libre réponse 71120  
75342 Paris CEDEX 07  
France